



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

grippe

Question écrite n° 23027

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la vaccination des professionnels de santé contre la grippe saisonnière. La réponse ministérielle à la question écrite n° 4688 précise que le ministère des affaires sociales et de la santé participe notamment au financement d'une recherche-action menée en milieu hospitalier par le GERES (Groupe d'étude sur le risque d'exposition des soignants). Il lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan de ladite recherche-action.

Texte de la réponse

L'immunisation du personnel des établissements de santé contre la grippe est faible ; les médecins sont mieux vaccinés que les infirmiers et les autres personnels. Sur la base de ces constats, le groupe d'étude sur le risque d'exposition des soignants (GERES) a engagé en 2012 une enquête sur les freins à la vaccination chez le personnel infirmier hospitalier. Le premier volet de l'enquête a produit un état des lieux initial des modalités de vaccination contre la grippe et de la couverture vaccinale. Le deuxième volet a consisté en une recherche-action visant à encourager la vaccination par des pairs sur la base d'une communication engageante et à vérifier si un positionnement plus actif et valorisant du personnel infirmier dans le geste vaccinal est susceptible d'influer sur la couverture vaccinale grippale. Ce deuxième volet s'est déroulé en trois étapes : une étude par interview des connaissances, perceptions et freins à la vaccination, une formation d'infirmiers relais sur l'analyse des freins à la vaccination et l'apport d'outils, l'élaboration d'une stratégie de campagne vaccinale par les infirmiers relais. La recherche-action est récemment achevée, le rapport de fin d'étude est en cours de rédaction. Des résultats préliminaires, il ressort notamment que les infirmiers font systématiquement référence à l'épisode de grippe H1N1. Le vaccin est considéré comme inutile du fait de la non-obligation de vaccination et de la perception de risques très faibles. Les données d'impact d'une communication engageante sur l'évolution des couvertures vaccinales ne sont pas encore connues.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23027

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 avril 2013](#), page 3433

Réponse publiée au JO le : [29 octobre 2013](#), page 11250